



# LE MEDIUM

www.journal-lemedium.com

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0640 du 18 au 24 Février 2025- Prix : 250 F CFA

## POLITIQUE-SENATORIALES 2025 :



Mme Vicencia MEYER

**P.3**  
**LE PARTI  
BÂTIR,  
UNE FOIS  
ENCORE À  
L'ÉPREUVE**



# EKPAAAAAAAAAA!



**EDITO****Peut-on  
vivre sans  
principes ?**

**D**ans " *Maximes et pensées, caractères et anecdotes* ", **Nicolas de Chamfort** affirme ceci : " *L'homme sans principe est aussi ordinairement un homme sans caractère, car s'il était né avec du caractère, il aurait senti le besoin de se créer des principes.* "

La question que l'on peut se poser ici est de savoir si l'on peut vivre sans principes ?

Si nous partons du fait que toutes les grandes choses de l'humanité ont été accomplies au nom de principes absolus, nous pouvons donc affirmer qu'il y a un principe bon qui crée l'ordre, la lumière et le bonheur, et un principe mauvais qui crée le chaos, les ténèbres et la souffrance.

Vivre sans principe, c'est donc mourir à petit feu. Ayons donc des principes.

**Crédo TETTEH**



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-CAcavéli

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur Général :**

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

**Directeur de la Publication :**

Ali SAMBA

**Rédaction :**

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

**Infographie :** JPB

**Crédit Photos :** KEKERE Razak

**Impression :** Saint Louis

**Tirage :** 2.500 exemplaires

**Distribution :** Dodo Abalo (90 97 52 56)

**LE TOGO FÉLICITÉ POUR SON LEADERSHIP DANS L'ADOPTION D'UNE DÉCISION HISTORIQUE SUR L'ESCLAVAGE, LA DÉPORTATION ET LA COLONISATION COMME CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ ET GÉNOCIDE**

Le 16 février 2025 restera gravé dans l'histoire de l'Afrique comme une date marquante. Lors de la 38e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine (UA), une décision historique a été adoptée : la qualification de l'esclavage, de la déportation et de la colonisation comme crimes contre l'humanité et génocide contre les peuples d'Afrique. Cette décision, portée par le Togo sous le leadership du Président Faure Essozimna Gnassingbé, représente un tournant majeur dans la quête de justice et de réparation pour les peuples africains et les personnes d'ascendance africaine.

**Une Décision Historique pour l'Afrique**

Cette décision, adoptée à l'unanimité par les dirigeants africains, répond à une demande pressante des peuples africains, des Afro-descendants, des organisations de la diaspora et de la société civile. Elle s'inscrit dans le thème de l'année 2025 de l'Union Africaine : " Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par les réparations ". En qualifiant l'esclavage, la déportation et la colonisation de crimes contre l'humanité et de génocide, l'Afrique pose un acte fort pour réécrire son histoire et exiger la reconnaissance des injustices subies.

Le Togo, à l'origine de cette initiative, a joué un rôle clé dans la mobilisation des États membres de l'UA. Le Président Faure Essozimna Gnassingbé a été salué pour son leadership visionnaire, qui a permis à l'Afrique de prendre en main son récit historique et de revendiquer justice pour les crimes commis contre ses peuples.

**Un Passé Douloureux, un**



Faure Gnassingbé, PR

**Avenir de Réparation**

L'histoire des cinq derniers siècles en Afrique a été marquée par des injustices profondes et des crimes systématiques. L'esclavage, la déportation et la colonisation ont été des actes criminels planifiés et méthodiquement exécutés, laissant des stigmates durables sur les sociétés africaines. Cette décision de l'UA vise à :

1. Reconnaître officiellement ces crimes\* comme des crimes contre l'humanité et un génocide.

2. Éduquer les jeunes générations sur les réalités de l'esclavage et de la colonisation, souvent occultées dans les récits historiques.

3. Engager un processus de guérison\* pour les peuples africains et les Afro-descendants.

4. Envoyer un message fort à la communauté internationale\* sur la nécessité de réparations et de restitution.

5. Protéger les générations futures contre toute résurgence de ces crimes.

**Les Implications de la Décision**

La décision adoptée par l'UA ouvre la voie à plusieurs actions concrètes :

- \*Mobilisation des États membres\* : Les pays africains sont invités

à intégrer cette qualification dans leurs législations nationales et à promouvoir une éducation historique approfondie.

-Engagement de la diaspora : Les organisations de la diaspora et les Afro-descendants sont appelés à se joindre à cet effort pour faire entendre leur voix sur la scène internationale.

- Leadership du Togo : Mandaté par la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement, le Togo assurera le suivi de la mise en œuvre de cette décision, en collaboration avec la Commission de l'UA et les autres États membres.

**Une Victoire pour l'Afrique et sa Diaspora**

Pour le Togo, cette décision est une victoire d'étape dans la lutte pour l'autodétermination de l'Afrique. Elle renforce la position du continent dans les débats internationaux sur les réparations et la restitution des biens culturels et historiques spoliés. En qualifiant ces crimes avec des termes précis et sans équivoque, l'Afrique se dote d'un outil puissant pour exiger justice et réparation.

Cette décision sera également au cœur des discussions du \*9e Congrès panafricain\*, prévu en

2025 à Lomé, au Togo. Cet événement, qui réunira des leaders africains, des représentants de la diaspora et des experts internationaux, sera l'occasion de définir une feuille de route concrète pour la mise en œuvre des réparations.

**Un Message Fort à la Communauté Internationale**

En adoptant cette décision, l'Union Africaine envoie un message clair à la communauté internationale : l'Afrique refuse désormais d'être spectatrice de son propre destin. Elle exige que les crimes commis contre ses peuples soient reconnus, que les stigmates du passé soient guéris, et que les générations futures soient protégées.

Le gouvernement togolais a exprimé sa gratitude envers la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement, ainsi qu'envers la Commission de l'UA, pour leur sens de responsabilité historique. Le Togo, en tant que leader de cette initiative, s'engage à assumer pleinement son rôle pour faire avancer cette cause.

**Vers un Avenir de Justice et de Réconciliation**

La décision de l'Union Africaine marque un tournant décisif dans l'histoire du continent. Elle représente une étape cruciale dans la quête de justice et de réparation pour les peuples africains et les Afro-descendants. Sous le leadership du Togo, l'Afrique se positionne comme un acteur majeur dans la lutte pour la reconnaissance des injustices historiques et la construction d'un avenir fondé sur la justice, la dignité et la réconciliation.

Cette décision historique rappelle au monde que l'Afrique n'oublie pas son passé, mais qu'elle est déterminée à écrire un avenir où ses peuples pourront vivre libres, fiers et unis.

Source : [afriquemediatv](http://afriquemediatv)

**MESSE ANNIVERSAIRE DE DECES**

Une année s'est écoulée depuis ton départ. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Puisses-tu toujours veiller sur nous.

**Le jeudi 20 février 2025 à 06h30, en l'Eglise Saint Antoine de Padoue de Hanoukopé (Franciscains),** sera célébrée une messe anniversaire en souvenir de **Madame DJOBO Dolè Lucie,** épouse de feu Monsieur Bernard ATAKPA et mère de Chloé ATAKPA. Fille de Félicité et Byao Kpékpassi DJOBO, sœur de Coco, Diane, Tala, Chido et Raissa.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille pour cette célébration.

Tu aimais la vie, tu aimais l'humour. Tu aimais les tiens et tes amis. Ton souvenir sera gaieté et amour.

**NB: Une seconde messe se tiendra ce Jeudi 20 Février 2025, à 12h15 à la paroisse St Kisito de Tokoin Doumasséssé.**



**POLITIQUE-SENATORIALES 2025 :**

**EKPAAAAAAA !**

**C'est la fin du haricot depuis samedi 15 février 2025 à 16 heures. Les élections sénatoriales ont eu lieu effectivement dans les 39 bureaux de votes à travers les cinq régions du pays.**

**Les 1706 Grands électeurs ont voté pour élire les 41 Sénateurs. Ils étaient sur toute l'étendue du territoire 179 Conseillers régionaux et les 1527 Conseillers municipaux à accomplir leur devoir civique. Ils ont, ainsi pour le bien de la Nation, joué leur rôle constitutionnel, dans l'esprit de la Constitution du 6 mai 2024. Tout comme la Commission électorale nationale indépendante (CENI) qui est à féliciter.**

**Par Crédo TETTEH**

C'est donc fini pour ce qui concerne les élections des sénateurs. Un processus qui a suscité beaucoup d'intérêts pour certains et de dénigrements par d'autres acteurs politiques et de la société civile, en mal de sensation. Pour ces derniers, en habituel vagabondage politique, il

République va donc nommer très prochainement 20 Sénateurs selon la loi.

**La moisson bien abondante pour le parti UNIR**

Selon les résultats provisoires proclamés ce dimanche 16 février en début d'après-midi par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la formation politique " Union pour la République " (UNIR) s'en sort avec 34 sièges sur les 41 des membres élus du Sénat.

Le parti présidentiel est suivi dans le classement du parti BATIR avec deux (02) sièges, ainsi que des formations politiques UFC, ADDI, CLE, Le Togo Autrement, et Les 2 Bisons, qui ont obtenu chacune un (01) siège. Ce qui octroie au Sénat, qui se profile à l'horizon, une connotation arc en ciel.

Il faut, avec ces résultats provisoires proclamés par la Ceni, célébrer la victoire de la démocratie togolaise. Le Peuple togolais s'est, une

proclamation par la Cour Constitutionnelle dans les prochains jours, le président de la République aura à nommer le tiers (1/3) restant des sénateurs sur les 61 membres devant siéger au Sénat, la 2ème chambre du parlement togolais aux côtés de la première chambre, l'Assemblée nationale, regroupant les députés.

Ainsi donc, avec la mise en place des deux (02) chambres du Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat, réunis en Congrès, vont procéder à la première élection du président de la République, qui sera suivie de la désignation du président du Conseil. Ce dernier, jouissant des pleins pouvoirs, entre en fonction dès sa prestation de serment, conformément au titre VI des dispositions transitoires et finales de la loi N° 2024-005 du 06 mai 2024, portant Constitution de la République Togolaise.

**Tirons les leçons....**

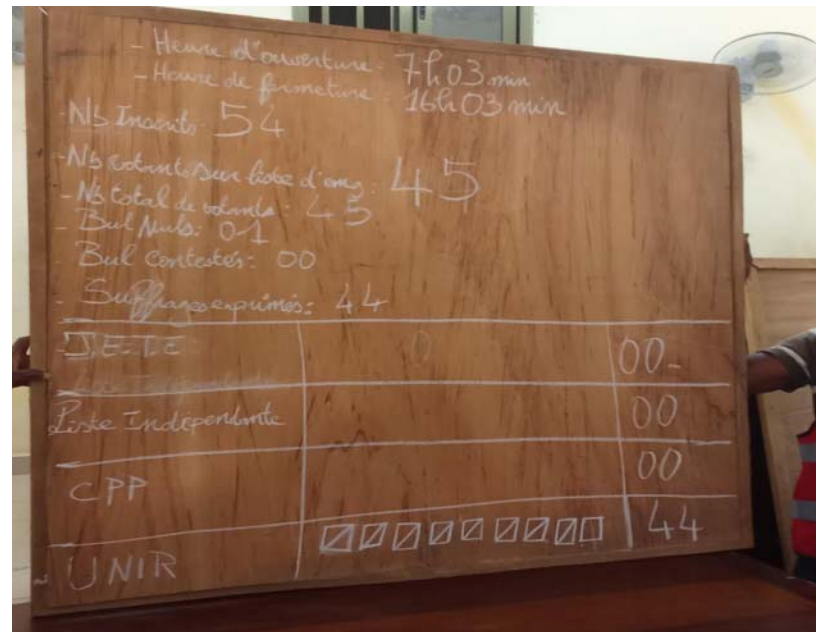
Avec l'allure des résultats provisoires, selon lesquels les partis BATIR, UFC, Le Togo Autrement, CLE et ADDI se positionnent au Sénat aux côtés des Indépendants Les 2 Bisons de Robert Olympio, nul doute qu'en matière électorale, rien n'est joué à l'avance. En plus de la confiance logique aux acteurs du processus, il faut toujours compter avec les engagements et efforts des candidats et partis politiques. Il s'est agi pour ces derniers, de labourer et surtout de bien labourer, si on espère gagner des sièges et dérouler une politique. Et c'est ce qu'a su bien faire le parti UNIR qui a déroulé une campagne sérieuse, engagée et respectueuse des valeurs et de la personne humaine.

**Le dernier rôle à la Cour Constitutionnelle désormais**

Pour couronner ce processus électoral, premier du genre dans notre pays, il revient à la Cour Constitutionnelle de proclamer dans les prochains jours les résultats définitifs des premières élections sénatoriales au Togo.

Ce qui ouvrira, pour rappel, la voie à la nomination des 20 autres Sénateurs et la tenue effective de la session de droit. Une marche inexorable vers l'installation de toutes les Institutions de la Cinquième République.

**Les gouvernants toujours à l'é-**



**Le rôle des acteurs sociopolitiques**

Initialement prévues le 2 février 2025, c'est finalement ce samedi 15 février 2025 que les élections sénatoriales ont eu lieu. Pour la simple raison que le Gouvernement, sur sollicitation du Cadre permanent de concertation (CPC), a reporté la date limite de dépôt des candidatures.

Le report de la date du scrutin du 2 au 15 février 2025 faisait suite à la "demande formulée par le Cadre permanent de concertation (CPC), tendant au report de la date limite de dépôt des candidatures pour les élections sénatoriales, et de la date du scrutin, en vue de permettre aux

acteurs politiques de mieux s'organiser pour participer à ces élections qui se tiennent pour la première fois dans notre pays", avait-t-on lu dans le communiqué ayant sanctionné le conseil des ministres en date du 26 décembre 2024.

Précisons que les dernières élections législatives avaient été largement remportées par l'Union pour la République (Unir), le parti au pouvoir, en avril 2024, avec 108 sièges sur 113. Aujourd'hui, le parti UNIR se retrouve avec 34 sénateurs sur les 41 élus. Le fruit du travail bien organisé et bien fait.

**LACS : La messe est dite, le parti UNIR prend le seul siège en jeu**

**Me Alexis Coffi AQUEREBURU, Maire Lacs 1 et candidat du parti UNIR a écrasé, tel un goliath, les autres candidats ce samedi à Aného.**



Sur un nombre total de 54 inscrits avec 45 votants, le Candidat du parti au pouvoir a obtenu 44 votes favorables, contre un bulletin nul.

Etaient également en course dans les LACS, les candidats de JETTE, de la liste indépendante et du parti CPP de Adrien Béliki Akouété.

Avec ces résultats obtenus par le parti Union pour la République (UNIR) consacrant l'élection du Maire des LACS 1, Me Alexis Coffi AQUEREBURU, cela ne vient que confirmer l'excellence du travail fait sur les différents terrains et, précisément, les dernières élections législatives largement remportées par le parti au pouvoir, en avril 2024, avec 108 sièges sur 113.

**Crédo TETTEH**

fallait tout faire pour que les sénatoriales n'aient pas lieu.

L'outil essentiel employé donc par ces messieurs et dames fut la difamation ou le dénigrement, non seulement du processus, mais aussi du bien-fondé des sénatoriales. Habités aux échecs, ils ont une fois encore lamentablement échoué, car les élections sénatoriales furent une heureuse réalité en cette date historique du 15 février 2025 au Togo.

Sur les 89 candidats qui étaient en course pour le Sénat, 78 étaient issus des partis politiques et 11 indépendants. Il faut préciser que les élections sénatoriales constituent l'une des dernières marches d'escaliers dans la mise en place des institutions de la cinquième République. Le Togo ayant basculé depuis dans un régime parlementaire.

Dans ce nouveau système, le Sénat, une des deux chambres du Parlement, sera composé de 61 membres au total. Le Président de la

fois encore, montré mature et à pleinement joué sa partition, à travers ses conseillers régionaux et municipaux.

**L'étape suivante**

Une fois que les résultats provisoires deviendront définitifs, avec



**Le parti BATIR, une fois encore à l'épreuve**



**L'une des surprises de ces sénatoriales fut le retour sur les bancs, pas des accusés, du parti politique BATIR de dame Vicencia MEYER.**

En effet, ce parti a la chance aujourd'hui de se retrouver avec deux précieux sièges au Sénat. Ce qui n'était pas le cas lors des dernières législatives, qui avaient donné une douche bien froide aux responsables de ce parti, accumulant des gaffes sur leur parcours et se croyant à une foire de cacahuète.

Avec les résultats obtenus lors des sénatoriales le samedi dernier, on peut dire, sans gros risque de se tromper, que c'est sacrée moisson pour cette petite formation politique qui a intérêt à se donner une vision claire, une mission limpide. Il ne s'agira plus pour cette formation politique d'être le nid d'aventuriers politiques et d'illusionnistes invétérés.

La Présidente de ce parti, qui avait entre-temps suscité engouement auprès de la jeunesse, doit se poser les bonnes et idoines questions. Car trop de choses " malsaines " se seraient passé en son sein et risquent de plomber définitivement, un jour, tous les efforts consentis.

Les responsables de ce parti doivent savoir que la saison des mangues est derrière eux. Egalement que la période des opportunistes est aux calendes grecques. Ce parti et sa présidente doivent avoir l'humilité et le courage de se poser les bonnes questions, de faire le bon diagnostic, de ne pas servir de tremplin aux aventuriers politiques qui ont d'autres ambitions cachées que les objectifs du parti. Ce parti ne devrait, non plus, être le creuset d'opportunistes impénitents qui se comporteraient comme en période de saisons de mangues. Quand ça semble ne pas aller, on prend les airs et on revient tout bousculer et défaire quand tout paraît reluisant. En procédant ainsi, bien de surprises pourraient se développer dans la vie de ce parti politique. Il serait mieux d'éradiquer au sein de ce parti toute forme de médisance.

Avec ces deux sièges au Sénat, le parti BATIR doit désormais s'efforcer de paraître comme un parti politique bien structuré et savoir reconnaître les mérites de ceux qui mouillent le maillot. Et surtout ne plus céder aux caprices du démon. C'est un souhait. Une prière.

**A suivre...**

**Crédo TETTEH**



ZOZO

**MARCHE FINANCIER REGIONAL : LE TRÉSOR PUBLIC TOGOLAIS SOLLICITE 15 MILLIARDS FCFA**



Une semaine après sa dernière sortie sur le marché financier régional Umoa-Titres, le Trésor public togolais est de nouveau à la recherche de 15 milliards de francs CFA.

Le Togo est de nouveau sur le marché financier régional. En ligne de mire, 15 milliards de francs CFA, en émission de Bons du trésor (BAT). L'opération sera bouclée le 21 février prochain.

Selon les détails, la maturité est de 91 jours, pour un nominal fixé à un million de francs CFA, à des taux d'intérêt multiples.

Notons que le pays est à la recherche de 332 milliards de francs CFA, cette année pour financer son budget exercice 2025 établi à quelque 2.397 milliards FCFA.

@macite.ig

**LA REPRÉSENTANTE RÉSIDENTE DE PLAN INTERNATIONAL EN FIN DE MISSION AU TOGO**



Après cinq années d'exercice, la représentante résidente de Plan International, Awa Faly Ba, est arrivée en fin de mission au Togo. La responsable a fait, mercredi 12 février, le point sur son mandat avec le Premier ministre, Victoire Dogbé, à la faveur d'une audience à la Primature.

L'entretien a notamment été l'occasion de revenir sur les actions mises en œuvre. En cinq ans de mission, la représentante a souligné une augmentation significative des investissements en faveur des enfants et des filles. Elle a également mis en avant le renforcement des interventions de Plan International dans la région des Savanes, selon les priorités gouvernementales. Awa Faly Ba a en outre évoqué la continuité du programme de parrainage sur l'ensemble du territoire, impliquant 124 cantons partenaires ainsi que le sommet mondial des filles organisé pour la première fois en Afrique. " Nous restons aux côtés des populations togolaises, en particulier des enfants et des filles. Notre ambition est de faire éclore une société juste et égalitaire dans laquelle tous les enfants ont des opportunités d'apprendre, de s'épanouir, de s'exercer à la citoyenneté. Nous allons continuer ce travail, bien sûr, avec abnégation, l'orientation des autorités et la participation de toutes et tous ", a-t-elle conclu.

Source : @Republiquetogolaise.com

**AUTONOMISATION DES FEMMES : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT POUR LA COOPERATIVE "KPI-FOGBA" DE DAOURA (DOUFELGOU)**

Dans le cadre du Projet d'autonomisation des femmes rurales au Togo (PAFeRT), la coopérative "Kpi-Fogba" de Daoura, dans la préfecture de Doufelgou, a reçu, le samedi 15 février dernier, des infrastructures et équipements de travail.

Composé d'un magasin, une salle de transformation, un moulin et un tricycle, facilitant ainsi l'approvisionnement, la transformation et la commercialisation des produits, ce don vise à renforcer la capacité technique et organisationnelle de ladite coopérative, dont les membres sont spécialisés dans la transformation du beurre de karité et ses dérivés.

Tout en invitant les bénéficiaires à faire bon usage de ces ouvrages et équipements afin de permettre aux générations futures d'en profiter, le directeur régional de l'Action sociale Kara, Atoukoussi Wédé, a rappelé l'importance de la coopérative pour l'autonomisation des femmes.

Le coordonnateur du PAFeRT, Adika Yawo, a, pour sa part, rappelé l'objectif du projet, qui se veut de renforcer les capacités des coopératives féminines, tout en faisant la promotion de l'alphabétisation.

@macite.ig

**PIP 2026-2028 :**

**Début du processus d'élaboration**

**L**e processus d'élaboration du Programme d'investissement public (PIP) 2026-2028 a été lancé le 30 janvier dernier à Lomé, au cours d'un atelier ayant réuni les Conseillers du Président de la République, les Directeurs de Cabinet et Secrétaires Généraux des différents ministères, ainsi que les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux et Chefs de Services, et les Représentants des Institutions de la République.

Les Travaux de cette rencontre ont été ouverts par le Directeur de Cabinet du Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération, Edjéou Essohanam, qui a indiqué que des réformes profondes du système de programmation et de gestion des investissements publics ont été initiées, avec la définition de nouveaux principes et règles. Celles-ci, a-t-il dit, reposent sur un processus rigoureux de sélection, de hiérarchisation et de programmation des investissements publics, garantissant ainsi un alignement optimal, avec les ambitions de la feuille de route et les contraintes budgétaires.

Le Togo est résolument engagé à garantir de meilleures conditions de vie des populations, avec une nouvelle ère de planification, caractérisée par des réformes importantes en matière de gouvernance économique pour améliorer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des projets d'investissements publics, afin qu'ils contribuent davantage à l'atteinte de la vision de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, et relever les défis de déve-



Edjéou Essohanam, DC du ministère de la Planification

loppement durable.

Par rapport au contexte mondial complexe marqué par des crises multiples, le gouvernement souligne l'importance de renforcer la rigueur dans la sélection, la hiérarchisation et la programmation et l'exécution des projets/programmes d'investissements publics, en vue d'impacter significativement les conditions de vie des populations. " Face à cette situation, il est impératif que le PIP 2026-2028, que nous nous apprêtons à élaborer, réponde à ces exigences, en s'appuyant sur les orientations stratégiques définies par les autorités nationales et les critères du manuel de procédure pour la sélection, la hiérarchisation et la programmation des projets/programmes d'investissements publics, afin de garantir une programmation optimale, sincère, fiable, pertinente, efficace, efficiente et soutenable " ; a déclaré le Directeur de Cabinet.

Les acteurs, impliqués dans l'élaboration de ce PIP, sont appelés à faire une utilisation efficiente des ressources allouées au budget de fonctionnement et une allocation conséquente des ressources dédiées aux actions à fort impact sur la vie

des populations, surtout dans le contexte d'austérité induite par l'engagement de notre pays vis-à-vis du Fonds monétaire international, par rapport au respect du taux de déficit de 3% du produit intérieur brut.

En prélude à l'élaboration proprement dite du document du PIP initial 2026-2028, le Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération a procédé à la collecte des informations auprès des ministères et Institutions de la République. Il s'agit des rapports d'études de faisabilité des projets sélectionnés ; des documents de projets ; des fiches de projets et tableau synthèse du PIP 2026-2028 initial soigneusement actualisés ; des conventions des projets financés sur ressources externes et des PTBA initiaux de tous les projets.

Au ministère de la planification, on relève que des séances d'évaluation des nouveaux projets et d'analyse des PTBA 2026 initiaux des projets à inscrire dans le budget 2026 seront organisées, afin d'assurer la qualité desdits projets et de la dépense. Le gouvernement a également mis en place un dispositif de suivi régulier et rapproché des pro-

jets, en collaboration avec tous les acteurs impliqués. " Ce mécanisme permet d'identifier les goulots d'étranglement au moment opportun et de prendre les mesures correctives nécessaires pour accélérer le rythme d'exécution des projets ", explique-t-on.

Depuis le 10 Février, les documents suivants, émanant des ministères, devraient être déjà transmis. Il s'agit du Rapport d'arbitrage interne dûment signé par le Ministre en lien avec la sélection des projets prioritaires du ministère ; le Rapport d'exécution du PIP 2024 ; le PTBA 2025 finaux des projets inscrits dans le budget 2025 ; le PTBA 2026 initiaux des projets à programmer en 2026 ; les Fiches de présentation des projets soigneusement renseignées ; les Rapports d'étude de faisabilité de nouveaux projets ; les Documents de projet ; les Conventions des projets financés sur ressources externes et le tableau synthèse PIP 2026 - 2028 initial.

Du 10 au 07 mars 2025, il est prévu l'analyse des rapports d'exécution du PIP 2024 ; l'évaluation des nouveaux projets ; l'analyse des PTBA 2025 finaux et PTBA 2026 initiaux. Le reste du travail, à savoir l'élaboration du PIP 2026 - 2028 initial et son partage avec les PTF, la retraite d'élaboration du PIP 2026 - 2028 initial ; la réunion d'harmonisation des données du PIP 2026 - 2028 initial avec les PTF ; la Validation du PIP 2026 - 2028 initial, par le Comité PIP et transmission au MEF se feront à partir de la 2<sup>e</sup> quinzaine du mois de Mars.

Koudjoukabal

**ENTRETIEN ROUTIER :**

**13,3 milliards FCFA en 2025**

**D**ans le cadre de l'atelier de validation du projet de budget-programme annuel d'entretien routier, exercice 2025, il a été indiqué qu'il est prévu un budget d'environ 13,3 milliards de FCFA pour couvrir les travaux de réparation de l'année 2025. Mais le besoin réel est estimé à plus de 41 Milliards FCFA. " Face à cela, il y a un enjeu et donc la notion de priorité va prévaloir. La RNI est notre priorité et après nous allons voir les transversales ", a indiqué Komla Toglan, le directeur de l'entretien routier.

Il faut relever que depuis quelques années déjà, la politique des grands travaux en lien avec la feuille de route gouvernementale (Axe 2, P16), permet de doter le pays d'un réseau routier conséquent, en vue d'améliorer la circulation aux usagers et faciliter le déplacement des citoyens. Aussi, un accent particulier est-il mis sur l'entretien de ces importants ouvrages pour leur conservation, pour une durée plus ou moins longue. " Des corrections et ajustements nécessaires ont été

apportés au document afin de garantir la cohérence des besoins collectés sur le réseau des routes nationales, avec les recettes prévisionnelles de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier, SAFER ", fait-on remarquer.

La Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), est au cœur de la stratégie nationale d'entretien des infrastructures routières. Pour les routes revêtues, les travaux de grosse réparation coûtent entre 6 et 7 millions de FCFA par kilomètre, tandis que pour les routes non revêtues, les coûts varient entre 2 et 14 millions de FCFA par kilomètre.

Les chiffres disponibles (2020) indiquent que le pays dispose de 11 777 km de réseaux routiers, dont environ 2 101 km de routes nationales revêtues et 1 473 km de voiries urbaines, 1294 km de routes nationales non revêtues et 6802 km de pistes rurales. L'ambition affichée par le gouvernement, à travers la feuille de route gouvernementale, est d'atteindre 60% de routes revêtues à l'horizon 2025.



Une route en mauvais état

Le Ministre des Travaux Publics et des Infrastructures, Sani YAYA, a invité les participants à veiller à l'équilibre au niveau régional et à accorder une importance aux axes prioritaires, tels que la RNI et les routes non revêtues. Il a exhorté les partenaires impliqués dans le processus de gestion des activités d'entretien routier (SAFER, l'AGETUR et le CERFER), à un suivi effectif et régulier des travaux et à veiller à la qualité des travaux, en tenant du resenti de l'utilisateur. " Je tiens beaucoup à la qualité du travail, donc la qualité de la construction des routes, à la qualité de l'entretien routier et surtout tenir compte, au-delà de nos

calculs techniques, du ressenti des usagers de nos services. C'est très important pour pouvoir faire notre propre autocritique et chercher toujours à nous améliorer et améliorer la qualité de nos prestations ", a déclaré Sani Yaya.

Il n'est pas superflu de rappeler que le chef de l'Etat accorde du prix à la construction et à la réhabilitation des voies transversales du pays. L'objectif est de faciliter davantage l'accès des acteurs économiques, en l'occurrence les ruraux aux marchés, en vue de l'émergence rapide des principaux pôles régionaux générateurs de croissance.

La Rédaction



## Projet Savanes Motaog :

# Un modèle de développement inclusif et durable

**L**ongtemps confrontée à des défis économiques et sociaux, la région des Savanes connaît une véritable métamorphose ces dernières années, grâce à des initiatives. Parmi elles, le projet Savanes Motaog, lancé en 2020, se positionne comme un modèle de développement inclusif et durable.

Après 4 années, les résultats sont éloquentes. Des milliers de jeunes et de femmes ont été formés, des entreprises ont émergé et l'économie locale s'est dynamisée. Avec un budget de 1,76 milliard de francs CFA, financé à 90 % par l'Union européenne et à 10 % par Plan International Suède, Savanes Motaog visait à renforcer l'autonomie économique et sociale des jeunes et des femmes dans la région des Savanes.

### Autonomie économique

À son terme, le projet a permis la formation de 7 232 jeunes, dont 5 732 femmes, aux compétences entrepreneuriales, à l'employabilité et à la gestion d'activités génératrices de revenus (AGR). La dynamique créée ne s'est pas arrêtée à l'individu, mais a aussi touché les communautés locales.

Initialement prévu pour créer



Photo de famille

350 groupes d'épargne, le programme en a finalement mis en place 1 018, mobilisant ainsi une épargne collective de 1,4 milliard de francs CFA. Cette solidarité financière a renforcé l'autonomie économique des bénéficiaires et permis à 90 % des femmes impliquées d'améliorer leur situation économique.

### Impact social et inclusif

Mais plus encore, il a également favorisé l'inclusion sociale et la participation citoyenne, touchant directement 50 902 personnes, dont 37 858 femmes et 273 personnes en situation de handicap. Un des résultats les plus significatifs a été l'implication croissante des femmes dans les décisions communautaires, notamment en ce

qui concerne la gestion foncière. Elles revendiquent désormais une place légitime dans les discussions sur la répartition des terres.

En même temps que le projet touche à sa fin, le ministère de l'Action sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la femme a indiqué qu'en 2024, pas moins de 237 456 personnes ont été directement impactées par les initiatives gouvernementales et d'autres venant des partenaires. Les femmes et les filles ont été les principales bénéficiaires des actions sociales, représentant 58,62 % des bénéficiaires.

### Un autre levier de transformation

Dans cette même logique, le Projet d'appui à l'inclusion finan-

cière des femmes vulnérables (PAIFFV), initié en 2016 avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAD), a enregistré des performances impressionnantes, comme l'indiquent les chiffres.

À fin 2022, ce programme avait bénéficié à plus de 13 500 femmes, réparties dans les régions maritime, Kara et Savanes, leur accordant plus de 15 000 crédits sur un objectif initial de 10 000 femmes. Il a particulièrement ciblé les femmes handicapées, les filles-mères à faibles revenus, ainsi que les victimes de traite et d'exploitation sexuelle.

En tout, environ 600 millions de francs CFA ont été distribués sous forme de crédits, favorisant la création de plus de 8 000 micro et très petites entreprises avec, des taux de rentabilité moyens de 26,5 %. Grâce aux multiples programmes et à la synergie entre les acteurs publics et les partenaires internationaux, le Togo continue de marquer des avancées significatives dans l'autonomisation des populations vulnérables. Qu'il s'agisse de la jeunesse, des femmes ou des personnes en situation de handicap, ces initiatives offrent un espoir tangible.

**Koudjoukabalo**

## SANTÉ : AMU, WEZOU et l'équipement des hôpitaux... les réussites en 2024

**L**e Togo fait des avancées notables pour l'amélioration de son système de santé. Le pays offre à sa population un meilleur accès aux soins. Bien que des défis persistent encore, le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, conduit des réformes ambitieuses qui renforcent la couverture sanitaire, luttent contre les maladies diverses et promeuvent le bien-être des citoyens.

L'un des plus grands efforts du gouvernement en matière de santé réside dans le développement et l'amélioration des infrastructures sanitaires sur l'étendue du territoire. De nouveaux hôpitaux et centres de santé sont construits, tandis que d'autres sont rénovés.

Le Togo subventionne l'accès aux soins de santé, notamment pour les populations les plus défavorisées. Un grand nombre de Togolais bénéficient désormais de soins médicaux gratuits ou à faible coût pour les maladies courantes, les consultations préventives et les soins maternels. L'année 2024 s'est achevée avec de grandes réalisations.

### L'Assurance maladie universelle

L'AMU est entrée en vigueur le 1er janvier 2024. Il se révèle comme étant un dispositif indispensable pour assurer une couverture santé pour tous les résidents.



Il est connu que la mise en œuvre de l'Assurance maladie universelle est progressive, avec une intégration par catégories socioprofessionnelles. Dans les faits, les travailleurs salariés et retraités du secteur privé sont gérés par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

D'un autre côté, l'Inam assure la gestion de l'AMU pour les assujettis suivants que sont les fonctionnaires et agents de l'État, les titulaires des pensions civiles et militaires, les personnes et ménages vulnérables au titre du régime d'assistance médicale...

### Des milliards pour lutter contre le VIH, la tuberculose et le paludisme

Le mois de février 2024 a été marqué par une subvention. Elle pèse 74 milliards de francs CFA et couvre la période allant de 2024 à 2026.

Annulée pour le Togo de la part du Fonds mondial, l'enveloppe est destinée à la lutte contre le Virus de l'immunodéficience humaine (VIH), la tuberculose et le paludisme.

C'est un soutien déterminant qui fait augmenter de 14 % le niveau de l'engagement financier par rapport au cycle précédent. Cela montre à quel point le Togo veut éradiquer ces maladies et permettre à la population de s'épanouir.

### Un taux de 90 % d'accès aux soins

La présidence togolaise a fait savoir en juillet 2024 que le taux d'accessibilité aux soins de santé au Togo a atteint 90,7 % en 2023, contre 71 % en 2020. C'est une avancée obtenue grâce à des investissements massifs dans les infrastructures et des initiatives comme Wezou.

Au rang des réalisations, le pays

a obtenu la construction de 86 nouvelles structures sanitaires et la rénovation de 60 autres, financées à 40 milliards de francs. Le programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né Wezou revendique 600 000 bénéficiaires entre 2021 et 2024, permettant la réalisation de 3,2 millions de prestations, notamment des consultations prénatales et des accouchements assistés.

### Un centre de cancer et l'équipement des hôpitaux

Pour lutter contre plusieurs types de cancer, il a été lancé la construction d'un centre national de traitement du cancer en novembre 2024. Il est équipé de technologies de pointe et s'active pour réduire le taux de mortalité lié au cancer.

C'est au cours de la même année que le chef de l'État a fait procéder à la distribution des équipements médicaux pour 160 hôpitaux. Ils comprennent 7 000 lits d'hospitalisation, du matériel de laboratoire, des ambulances médicalisées et d'autres outils nécessaires à cette ère de la modernisation des centres de santé.

Le Togo s'engage donc à poursuivre ses efforts pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 3, qui vise à garantir une vie en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous, à tous les âges.

**La Rédaction**

## Zozo

AMBASSADE DU TOGO EN FRANCE : LE COL OURO-KOURA AGADAZI SUCCEDE AU COL CALIXTE MADJOLBA



C'est un colonel pour un autre à l'Ambassade du Togo en France. Le successeur du Col Calixte Batossie Madjoulba à l'Ambassade du Togo en France, est connu depuis hier jeudi 13 février. Il s'agit d'un autre officier des forces armées togolaise, le Col Oouro-Koura Agadazi. Le Colonel Oouro-Koura Agadazi a été nommé, hier jeudi 13 février, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Togolaise près la République Française.

L'ancien ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche (juillet 2012 - mai 2015) occupe désormais le poste de la représentation diplomatique du Togo à Paris, laissé vacant depuis que son prédécesseur, le Colonel Calixte Batossie Madjoulba, a été nommé ministre de la Sécurité et de la protection civile.

Notons qu'avant sa nomination, le Col Agadazi était le Directeur Général de l'Agence nationale de sécurité alimentaire (ANSAT). L'homme a également fait ses preuves au Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA). @macite.tg

### CCI-TOGO : LES RETRAITÉS INVITÉS À ÊTRE "ACTIFS" EN PARTAGEANT LEUR RICHE EXPERIENCE



C'est une grande première à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo). Les retraités de la Chambre consulaire ont désormais un cadre d'échanges, de solidarité, de convivialité et de valorisation des anciens collaborateurs de la CCI-Togo. Il s'agit de l'Association des retraités de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (ARCCI-Togo), au sein duquel ils pourront mieux apporter leur contribution à la consolidation de ladite Chambre, mais également leur permettre d'assurer ce transfert de savoir-faire entre la vieille garde et la jeune génération des fonctionnaires. Cette association a été portée sur les fonds baptismaux, le vendredi 14 février dernier, à l'issue d'une assemblée constitutive.

Les retraités de la Chambre consulaire ont, à l'issue d'une assemblée générale constitutive tenue le vendredi 14 février dernier, porté sur les fonds baptismaux leur association. Dénommée Association des Retraités de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (ARCCI-Togo), fruit d'un projet porté par le président de la CCI-Togo, Dr José Kwassi Symenouh, se veut une "opportunité unique pour renforcer les liens entre la CCI-Togo et ses retraités, tout en offrant à ces derniers un cadre structuré d'épanouissement et de partage d'expérience".

"Nous avons placé notre mandature sous le sceau de l'innovation. Mais qu'est-ce qui crée l'innovation, si ce ne sont les hommes, qui créent également la richesse. L'homme est au centre de tout, dis-4-on souvent. C'est pour cela que l'un de nos premiers actes a été de créer une association des retraités de la Chambre de commerce du Togo. Il s'agit là d'un besoin qui devrait aider la chambre à grandir. Et pour cela on ne peut que compter sur des gens qui ont bâti cette Chambre qui a une histoire (...)", a expliqué le président de la CCI-Togo, Dr José Kwassi Symenouh.

Projet ambitieux porté désormais par des hommes et femmes qui, leur carrière durant, ont contribué au développement économique du Togo, l'ARCCI-Togo a pour mission de promouvoir des projets créatifs et générateurs d'emplois, tout en invitant les retraités à l'esprit d'initiatives et de service à la communauté, ceci dans une dynamique active.

"L'enjeu, c'est de se poser la question, en tant que retraités, à savoir : qu'est-ce qu'on peut encore apporter à la Chambre, notre famille ?", a déclaré le président de l'ARCCI, John Tata Tamara Boukary, Consultant-formateur, élu pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Notons que l'un des chantiers de ce bureau de cinq membres est d'œuvrer au rassemblement des retraités de la Chambre, et ensuite mettre à profit leur riche expérience au service de la jeune génération.

@macite.tg





# PRIMA

Spécial Fonctionnaires

  **BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP 

  | [www.boatogo.com](http://www.boatogo.com)





# Abonnez-vous à notre chaîne WhatsApp

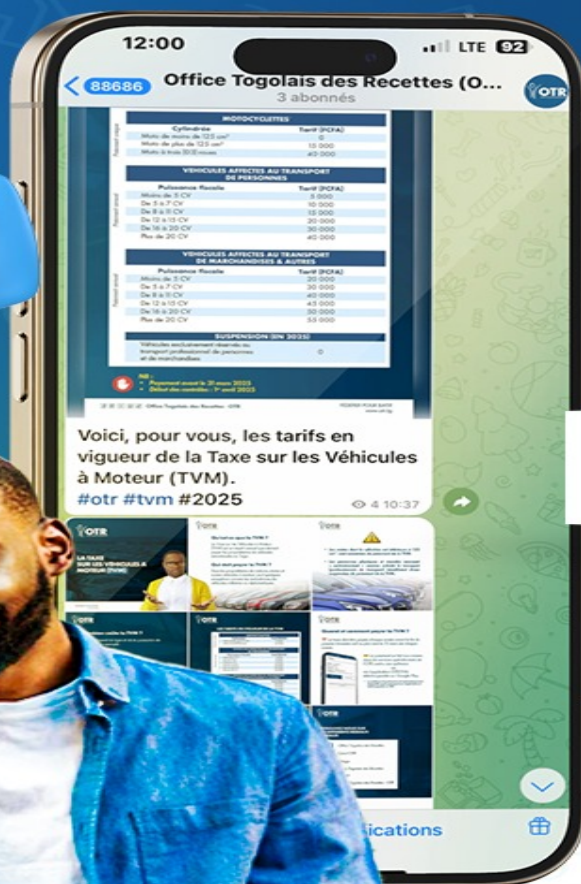
pour ne rater aucune  
information de l'OTR.



[bit.ly/whatotr](https://bit.ly/whatotr)



Sur notre chaîne WhatsApp, retrouvez  
nos vraies informations en temps réel.



Retrouvez  
notre canal  
officiel sur

# Telegram



@otrtoogo  
ou  
[t.me/otrtoogo](https://t.me/otrtoogo)

Rejoignez notre canal pour ne plus  
manquer nos actualités.





# 10 ANS ET ÇE N'EST QUE LE DÉBUT

*Merci pour la confiance !*



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

